



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25024165

ile,

MONITEUR BELGE

10 FEB. 2025

BELGISCH STAATSBLAAD
Greffe

N° d'entreprise : **0878 105 366**

Nom

(en entier) : **REGIE SPORTIVE COMMUNALE ANDENNAISE**

(en abrégé) : **RSCA**

Forme légale : **Régie Communale Autonome**

Adresse complète du siège : **Rue Docteur Melin 14, 5300 Andenne**

**Objet de l'acte : Nomination commissaire représentant permanent - Désignation des
membres du Conseil d'administration - Désignation des commissaires**

Le Conseil communal du 18 novembre 2024, nomme aux fonctions de commissaire la SRL « DGST & Partners – Reviseurs d'entreprises », dont un siège d'exploitation est sis rue de la Concorde, 27 à 4800 Verviers, n° d'entreprise 0458.736.952, laquelle a déclaré désigner comme représentant Monsieur Michel LECOQ, Réviseur d'entreprises. Le mandat de commissaire portera jusqu'à l'exercice clôturé le 31 décembre 2026.

Le Conseil communal du 2 décembre 2024, acte que les 12 administrateurs actuels de la Régie Sportive Communale Andennaise sont démissionnaires, à savoir:

- Vincent Sampaoli
- Claude Eerdeken
- Guy Havelange
- Marie-Luce Seressia
- Natacha François
- Eddy Sartori
- Emmanuel Gillet
- Françoise Leonard
- Jawad Tafrata
- Cassandra Luongo
- Hugues Doumont
- Philippe Mattart

et désigne comme nouveaux administrateurs de la Régie Sportive Communale Andennaise:

- Vincent Sampaoli
- Françoise Leonard
- Claude Eerdeken
- Marie-Luce Seressia
- Christian Badot
- Sébastien Remson
- Yassine Bouchahrouf
- Christine Bodart
- Pauline Leonard
- Cécile Cornet
- Natacha François
- Cassandra Luongo.

Il est aussi acté par le Conseil communal du 2 décembre 2024, que sont démissionnaires les deux Commissaires de la Régie Sportive Communale Andennaise, à savoir Messieurs Philippe Rasquin et Christian Mattart. Sont désignés en qualité de membres du Collège des Commissaires de la Régie Sportive Communale Andennaise Messieurs Philippe Rasquin et Hugues Doumont.

Le Conseil communal du 27 janvier 2024, acte la démission de Madame Cécile Cornet et désigne Madame Maja Bojanowska en qualité d'administratrice de la Régie Sportive Communale Andennaise.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).